L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau: No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 30 JANVIER.

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
RUE ST-CHARLES.

Une semaine seulement, commençant DIMANCHE, 25 janvier. Tous les soirs et Matinées le Mercredi et Samedi, la représentation américaine du comédien

Mr. JOHN T. RAYMOND,

Dans sa célèbre pièce satirique de M. D. D. Lloyd, intitulée

FOR CONGRESS.

Une campagne de farces en 4 parties les humoristiques aspects de la méthode politique tournées en rires par sa MODEL COMEDY COMPANY.

DIMANCHE, 1er Fév.—M. W. J. SCANLAN.

Le spectacle le plus intéressant
ET MEILLEUR MARCHÉ A LA NOUVELLE-ORLEANS.

THEATRE EN FER DE FARANTA
Coin Bourbon et Orléans.

Tous les soirs, commençant LUNDI, 26 janvier, troisième semaine et continuation du succès du

CIRQUE DE FARANTA,
Spectacle entièrement nouveau.

40..........ACTEURS..........40
18..........CHEVAUX DE RACE..........18

Chevaux de cirque, chiens, chèvres, singes, etc., dressés pour les représentations.
Matinées pour les dames et enfants.—Samedi, dimanche et lundi. Prix d'entrée comme d'ordinaire.
10Cts.................................10Cts.
27jan

Le Rendez-vous des Familles
ROBINSON'S MAMMOTH
Musée et Théâtre à 10 cents.
Coin des rues Canal et St-Charles.

DANS LE MUSEE:
Mme Myers, Leans et Borgia, Compagnie Marimba Amérique Centrale, seuls nains vivants du Guatemala, jouant sur les instruments de leur pays; l'Homme-Vapeur et l'Homme fort, le Peuple apostolique, le fameux Bœuf Chameau, et autres trop nombreux à énumérer.

DANS LE THEATRE:
Mlle Cora Max, John Max, Christi Bros, Dan Powers, Master Powers, les enfants Lanagan et autres.
Les portes seront ouvertes de 10 A. M. à 10 P. M.
ADMISSION: 10cts........Pour Tous........10cts.
29 janv—

Vis-à-vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine.

Ce grand Panorama, représentant la plus terrible des batailles modernes et où l'on voit **BATAILLE de SEDAN,** toutes les armées françaises et allemandes engagées, est ouvert au public de 9 h. du matin à 11 h. du soir.

Entrée,
Adultes..........50c
Enfants..........25c
Lumières électriques la nuit.
B. NEU..........DIRECTEUR.
21 janv—

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Quinzième Etat Annuel.

Nouvelle Orléans, ce 19 janvier 1885.

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1884.

Primes sur risques de feu..........$542,214 35
Primes sur risques de mer..........54,870 98
Primes sur risques de rivière..........16,603 64
$613,688 97
A ajouter primes non acquises de 1883 acquises en 1884..........158,474 00
Total des primes..........$772,162 97
A déduire:
Primes remboursées et réfaction (Rebates)..........$33,105 94
Réassurances..........138,735 29
Primes sur risques non terminés..........152,925 00 — 324,766 23
Primes nettes acquises..........$447,396 74
A ajouter Intérêts et Profits et Pertes..........24,757 89
$472,154 63
Pertes payées sur les risques de Feu..........$259,728 33
de Marine..........34,764 71
de Rivière..........3,355 51
Pertes non ajustées..........40,000 00
$328,848 55
Commission d'agences..........$83,958 58
Dépenses d'agences..........11,370 12
Taxes et Licences..........4,063 23
Dépenses de bureau..........27,431 68
Dépenses casuelles..........4,159 24 — 459,831 38
Bénéfice net..........$12,323 25
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1884..........$15,000 00

ACTIF.
Bons des Etats-Unis de 4 et de 3 0/0..........$159,000 00
Bons consolidés de la Nouvelle-Orléans..........51,000 00
Premium Bonds..........52,916 17
Argent en caisse..........93,798 88
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi..........15,000 00
Primes en voie de recouvrement..........26,774 15
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe..........46,749 81
Prêts sur hypothèque..........56,111 34
Effets à recevoir pour primes et autres..........5,386 23
Bons, actions et autres valeurs..........17,939 20
Meubles et installations de bureaux..........2,500 00
$527,175 78

PASSIF.
Capital payé en plein..........$300,000 00
Fonds de réserve..........31,526 78
Dividendes non réclamés..........2,724 00
Pertes non réglées..........40,000 00
Primes sur risques non expirés..........152,925 00 — 527,175 78

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LEON SERÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1885.
G. LEGARDEUR, Jr., Notaire.
20 janv—1m

LA CREOLINE,
—OU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
Seul propriétaire et fabricant

JERSEYS! JERSEYS!!
En voulez-vous?
Allez chez

ONNEN,
Au coin des rues Royale et St. Louis, (sous l'Hôtel Royal).

Un beau JERSEY noir tout laine à $1.
Jersey garni, 1ère qualité, noir, rouge ou bleu, tout laine, $1 50.
Jersey garni, d'une qualité supérieure, de différentes couleurs, depuis $2 25.
Nous avons aussi en magasin un bel assortiment de PARFUMERIES, DE GANTS DE PEAU, D'EVENTAILS et de Nouveautés.
Zephir Berlin à 7c sous l'once.
Il est fait une spécialité de la vente de CORSETS importés et du pays. 19oct—6m

LA MAISON J. SAGET & FILS, ARMURIERS,
No. 196 rue de Chartres.

VIENT de recevoir un grand assortiment de Fusils de chasse de toutes les qualités; fusils simples et doubles aux prix de $15 jusqu'à $150; aussi: un grand assortiment de revolvers des différents modèles, nouvellement améliorés par eux, et une grande quantité de petits fusils pour enfants que ces messieurs ont fait fabriquer à leurs derniers voyages en Europe et qu'ils peuvent vendre depuis $3 jusqu'à $10; aussi, 12,000 cheminées en acier, première qualité, et marquées de leurs noms, qu'ils garantissent sous tous les rapports.
A l'arrivée du steamer Rouen, la maison J. Saget et fils recevra une grande quantité de fusils, double feu central, à des prix différents, et qui seront vendus à la satisfaction des chasseurs et amateurs de la ville et de la campagne.
Cette maison a continuellement un grand assortiment de tous les ustensiles nécessaires aux chasseurs, le tout au plus bas prix.
1er janv—1m D S

SPECTACLES BALS, &c.

GRAND OPERA HOUSE.
Rue du Canal.
DAVID BIDWELL..........Directeur

Une semaine seulement commençant Dimanche soir, 25 janvier—Matinées Jeudi et Samedi.
Première représentation ici, dans un rôle qu'elle jouera en anglais, de la célèbre artiste
MLLE AIMÉE,
Secondée par une troupe de grand mérite, sous la direction de M. Maurice Grau.
La comédie extrêmement amusante, par Jessop & Gill:
MAM'ZELLE.
Mlle Aimée chantera ses célèbres chansons anglaises, allemandes, françaises et espagnoles, y compris "Pretty as a Picture."
Dimanche, 1er février—THE SILVER KING.
24jan—

GRUNEWALD OPERA HOUSE,
Rue Baronne, près Canal.

L'occupation de la ville!
Le succès de la saison!!
Foule à toutes les représentations!!!
Réengagement pour une autre semaine commençant Dimanche soir, 25 janvier,
Matinées Mercredi et Samedi,
L'Américaine distinguée
GRACE HAWTHORNE
Secondée par l'éminent acteur
M. Wm HARRIS
Et une forte troupe dramatique, représentant
Ce Soir Ce Soir
Aussi Lundi, Mardi et Mercredi Soirs et Mercredi en Matinée,
La plus grande des pièces émouvantes,
MISS MULTON.
Jeudi, Vendredi et Samedi soirs et Samedi en Matinée,
FROU FROU.
Prix d'admission 25, 50, 75 cts et $1.
On peut se procurer des sièges réservés sans prix extra au bureau de location du Grunewald Opera House. 25 jan—

ENTREE GRATUITE.
—LA—
Grande Exhibition Orientale
Le public y sera admis tous les jours de 8 heures a. m., à 10 heures p. m.
—ELLE A LIEU AU—
No 161 RUE DU CANAL,
ans le magasin occupé récemment par Schwartz & Son, et comprend
UNE MERVEILLEUSE COLLECTION DE
CURIOSITÉS DE L'ORIENT.
Grande réduction de prix dans tous les articles.

Nous offrons aussi au public 10,000 vues stéréoscopiques nouvelles qui seront distribuées gratuitement aux acheteurs. Nous invitons tout le monde à venir voir notre Exposition qui sera ouverte de 8 heures du matin à 10 heures du soir, tous les jours, excepté le dimanche.
ALI & KAURT, Propriétaires,
ENTRÉE GRATUITE.
1er janv—3m

Centro Español é Hispano Americano.
PREMIER GRAND BAL PARÉ ET TRAVESTI DE LA SOCIÉTÉ
—SERA DONNÉ AU—
MASONIC HALL,
Coin St Charles et Perdido,
SAMEDI SOIR, 31 JANVIER 1885.
—COMITÉ D'ARRANGEMENTS—
Sor. Dn. MANUEL CASTILLO, President.
Sor. Dn. CARLOS MADUELL, Vice-President.
Don. Manuel Bornio, Jr., Treas.
Don. Miguel Galvan, Secrétaire.
Don. Delfin Vilá, Vice-Secrétaire.
Dr Rudolfo Matas, Dn Francisco de P Villasana,
Dr D Bornio, Dn Victoriano Lopes,
Dn Ramon Ubert, Dn D E Ybades,
Dn Adalberto Ramires, Dn L Ferrer,
Dn M Penjuan, Dn Manuel Salazar,
Dn Ramon Viosca, Dn Mateo Bordas.

BILLET..........$1.50

On peut se procurer des invitations pour dames en s'adressant au Club, P. O. Box No 742, ou à la salle du club, No 49 rue Toulouse. On ne répondra à aucune demande d'invitation à moins que le nom et la résidence de la dame ne soient donnés en plein.
On recevra jusqu'au 15 janvier des propositions pour la buvette et le restaurant.
21déc—1m—Dim. Jeu.

PRODUITS HYGIENIQUES
DU
Dr. G. L. TALBOT, français,
Spécialiste pour les maladies de peau.

Crème pour le Teint—Par l'usage de notre Crème la peau acquiert la fraîcheur, la beauté et prend avec le temps cette belle teinte **Blanc-Rose** que possède la jeunesse. Depuis des années nous lui devons des résultats souvent inespérés dans ces diverses maladies aussi cruelles que désagréables qui affectent le visage: Boutons, Rougeurs, Eczéma, Lichen, Dartres, Roséole, etc., etc., et ses qualités contre cette teinte blafarde et cette couleur citron si commune aux pays chauds sont parfaitement établies.

Pommade Rose aux Raisins pour les Lèvres—Cette Pommade relève la pâleur des Lèvres, prévient et guérit les gerçures et les Crevasses; elle mérite l'attention des personnes soucieuses du caractère que dénotent des Lèvres parfaitement pures.—Des lèvres "Douces Roses" a dit Mme de Sévigné sont une fortune.

Maladies du Cuir Chevelu, Elexir et Baume Electrique, Hair Stimulant.
Ce double produit refait en peu de temps la chevelure, il arrête complètement la chute des cheveux provenant de n'importe quelle maladie et les empêche réellement de blanchir, par son usage la chevelure devient forte et puissante; là où il y racine nous assurons la venue. Ces mêmes plantes médicinales dont l'extrait forme la base de notre produit sont reconnues comme antinévralgiques et réputées comme disposant aux travaux de l'esprit.

Produits Hygiéniques, Consultations,
No 183 Claiborne St., coin Dumaine
17 jan—1m—D Ma J. New Orleans.

Dernières Modes.
CHAPEAUX
—ET—
COIFFURES,
MmeC.Samson
150--RUE DU CANAL--150
Le plus beau et le plus grand assortiment de modes en ville.
19 nov—6m

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 205, entre Carondelet et St Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M. à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.
6 nov—1an

Mme HONORE, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

L. DUPLEIX—Agence générale d'affaires—Natchitoches, Louisiane. De longues années d'expérience, acquise par cette agence, offre au commerce et aux étrangers de grandes facilités pour ventes ou achats de propriétés, placement de capitaux ou produits. Collections—renseignements de quelque nature qu'ils soient, recevront une attention prompte et spéciale. Correspondance échangée en Français, Anglais, Espagnol et Allemand. 6jan—

LOUIS BEZAUDUN,
Restaurant de la Louisiane,
(Cuisine française—Chef cuisinier, Louis Bezaudun).
107 RUE DOUANE,
Près Royale..........Nile-Orléans.
Salons privés—Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs.
C'est le même restaurant qui était auparavant au No 113. Il est, aujourd'hui, immensément agrandi, dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au-dessus de tout éloge.
Téléphone dans le bureau.
11 déc—6m

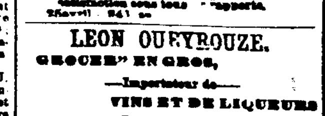

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nile-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
[illegible]

LEON OUERYROUZE,
GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
37 RUE DECATUR,
—1a Nle-Orléans.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.
On demande—Une institutrice pour aller au Mexique enseigner à des jeunes demoiselles dans leur famille, l'anglais, le français et le piano. Elle logerait dans la maison sans frais aucuns et son voyage, aller et retour, serait payé. S'adresser, avec de bonnes recommandations, à J. A. B., care P. O. Box 3120.
29janv—3f

Aux Familles.—Une dame de cette ville, très honorablement connue, et veuve depuis plusieurs années, pourrait se charger de deux enfants dont elle prendrait soin et qui seraient chez elle comme chez une mère. Elle fournira les meilleures recommandations. S'adresser rue Tremé, No 228, entre Ursulines et St-Philippe. 27janv—12f

UN Cuisinier ou une Cuisinière, sachant bien faire la cuisine avec de bonnes recommandations trouvera à s'employer en s'adressant le plus tôt possible au No 95 Champs-Elysées.—25 jan

A LOUER.
A louer—La jolie résidence pour famille, en bon état, située rue St-Pierre, No 187. S'adresser Stalle 103, Marché Français. Possession le 1er février. 27jan—4f

A louer deux beaux magasins au-dessous de l'Hôtel des Etrangers, 131 rue de Chartres. On les louera à bon marché. S'adresser à l'Hôtel. 25janv—6f

A VENDRE.
Artichaux—300 paquets de 50 plants garantis d'un an et ne craignant plus la gelée. 10 pour cent de réduction en prenant 10 paquets à 75 cents le paquet.—JULES, jardinier, 186 rue de la Douane. 30jan—3f

A vendre—Cette propriété de valeur et bien située, No 160 rue Bourbon, coin Ste Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis H. Perret, 38 Passage de la Bourse. 18 jan

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'*Abeille*.
29 avril

PERDU.
Perdu ou égaré.—Le Certificat No 14 pour 25 actions du fonds capital de la compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle Orléans, fait au nom de la succession de Mme Anais Bevens; une demande a été adressée à la dite compagnie d'Assurance pour l'émission d'un nouveau certificat. M. L. DOWLING, 26 Commercial Place.
16 jan—16,23,30—fév 6,13.

GEORGES SOULIÉ,
SCULPTEUR-DÉCORATEUR,
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc. soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.
Atelier, rue Coliséé, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures
[illegible] 4mars—1an

Mme JOS. VILLIO, successeur de Mme Fabio, 266 rue Chartres, entre St-Philippe et Ursulines, invite respectueusement les dames ses clientes et le public en général à venir admirer les **articles** de mode qu'elle vient de recevoir et qui se distinguent par un cachet d'originalité de bon goût. Ces articles sont **formes** de chapeaux en paille, **fleurs, rubans,** et maintes articles qui se vendent à des prix très réduits. 30 nov—3m—Dim Mar Jeudi

Mme Vve BERNARD NAUTRE
A l'honneur d'offrir ses services au public comme professeur de piano, de solfège et de langues française, anglaise et espagnole. S'adresser au Magasin de Musique de Werlein, rue du Canal No 135, chez le Dr H. Bayon, 125 rue Bourbon, ou au Christian Women Association 1 et 43 rue Bourbon. 6 déc

Fabrique de corniches Crescent City.
(Crescent City Cornice Works.)
BACKUS & BRISBIN,
Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé Chassis pour toiture, brevet de Hayes, sky-light
247 à 251 rue Magazine,
19 sept—1an Nile-ORLÉANS.

Dix-Huitième Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1884:

Total des primes..........$192,973 33
Primes sur l'incendie..........$144,977 00
Primes sur les mers..........6,662 02
Primes sur les rivières..........5,904 31
$157,543 33
Ajouter les risques non échus de 1883..........35,430 00
Total des primes..........$192,973 33
Ajouter intérêt et les profits et pertes..........$26,294 29
Moins les dépenses..........11,118 60 — 15,175 69
Fonds de surplus de 1883..........11,800 00
Total..........$219,949 02
Pertes payées—
Sur les incendies..........$67,282 12
Sur les mers..........1,880 33
Sur les rivières..........3,207 68
$72,370 13
Réassurances, escomptes et primes remboursées..........56,536 16
Taxes et souscriptions..........5,564 03 — 134,470 32
Profits..........$85,478 70
Réserve pour les primes non échues..........$37,026 32
Réserve pour les pertes non ajustées..........11,252 58
5 pour cent—Dividende payé en juillet 1884..........10,000 00
5 pour cent—Dividende dû en janvier 1885..........10,000 00
Fonds de surplus..........15,000 00
Surplus..........2,200 00
$85,478 70

ACTIF.
Billets reçus pour des primes..........$1,448 70
Primes en voie de collection..........27,222 60
Prêts et hypothèques..........18,516 21
Prêts sur nantissement payables sur demande..........20,400 00
Bons de ville, d'Etat et des Etats-Unis, valeur du marché..........85,935 00
Bâtisse No 51 rue du Camp, et autres effets immobiliers..........68,119 11
Actions de Banque et autre valeur du marché..........22,380 00
Installation de bureau..........2,102 40
Comptant en banque..........19,354 68
$275,478 70

Cet exposé de la situation est une copie exacte des livres de la Compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMILE WEBER, Secrétaire.

Signé pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, le 16 Janvier 1885.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction à une réunion le 15 janvier 1885, après avoir mis de côté $32,000 pour le fonds de surplus, a déclaré un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, faisant DIX POUR CENT par an sur le capital, et un dividende de DIX POUR CENT aux actionnaires; en outre des QUINZE POUR CENT d'escompte déjà payés sur leurs primes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1884, payable sur demande.
20 janv—1 mois

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traitées sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.
mars—84—1a

1848. Maison fondée. 1848.
C. ROUYER,
Coin Chartres et Conti, N. O.

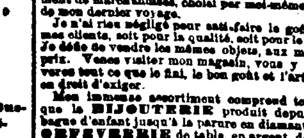

J'ANNONCE au public en général et à mes clients en particulier, que je viens de recevoir de France et du Nord, un splendide assortiment de marchandises, choisi par moi-même, lors de mon dernier voyage.
Je n'ai rien négligé pour satisfaire le goût de mes clients, soit pour la qualité, soit pour le prix. Je défie de vendre les mêmes objets, aux mêmes prix. Venez visiter mon magasin, vous y trouverez tout ce que le fini, le bon goût et l'art ont en droit d'exiger.
Mon immense assortiment comprend tout ce que la **BIJOUTERIE** produit depuis la bague d'enfant jusqu'à la parure en diamant. En **ORFÈVRERIE** de table, en argent, depuis le rouleau de serviette jusqu'au couvert de table; en **FANTAISIE**, tout ce qu'elle peut produire.
Le **COIN SILVER** est à raison de $1.50 l'once.
ORFÈVRERIE en PLAQUÉ: Spécialité pour les couverts en **Alfénide**; services de table, articles de **Restaurants, d'Hôtels et Cafés.**
OPTIQUE: Tout ce que la vue peut désirer en **Lunettes** et **Pince-nez**, soit en or, en **argent**, etc., à 25 cents et au-dessus.
ARTICLES D'EGLISE: J'appelle respectueusement l'attention du Clergé sur la grande réduction faite sur ces marchandises. Voulant liquider cette branche d'affaires, je vendrai mes Ostensoirs, mes Ciboires, mes Calices, mes Chandeliers, mes Lampes, mes Candélabres, mes Boîtes à Stes huiles, etc., en or, en argent et en plaqué, à des prix surprenants.
Réparations de toutes sortes.
24 déc—3m—D,Mar,J

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances du PEUPLE
De la Nouvelle-Orléans.

Treizième Etat de Situation.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires, du 1er juillet 1883 au 31 décembre 1884.

Primes reçues
Sur les risques d'incendie..........$250,568 23
Sur les risques de rivières..........17,303 99
Sur les risques de mers..........10,127 68 — $277,996 90
Ajouter les primes non expirées de 1883..........26,401 09
$304,399 99
Ajouter Profits et Pertes ainsi que les réserves..........15,523 61
$319,923 60
Déduire:
Primes remboursées et cancellations..........$8,600 31
Réassurances..........12,525 55 — $21,125 86
$298,797 74
Pertes, etc., payées durant la même période:
Sur les risques d'incendie..........$156,660 06
Sur les risques de rivières..........9,916 03
Sur les risques de mers..........9,857 97
Impressions et Publications..........444 05
Taxes..........3,432 42
Escomptes..........44,424 14
Bureau des réassureurs..........2,949 41
Dépenses, moins l'intérêt et le sauvetage..........13,358 71 — $241,042 79
$57,754 95
Réserve pour les primes non expirées..........$32,854 95
Réserve pour les pertes non ajustées et non payées..........14,900 00
5 0/0 dividende, janvier 1884..........5,000 00
5 0/0 dividende, janvier 1885..........5,000 00
$57,754 95

ACTIF.
Comptant..........$14,912 67
Primes en voie de collection..........30,795 59
Immeubles..........39,017 49
Actions de Banques et autres, Bons..........38,772 76
Mobilier de bureau, installation..........2,370 25
Billets garantis par hypothèques..........16,219 76
Billets garantis par nantissements..........6,409 68
Billets à recevoir à courtes échéances..........5,695 50
$154,193 70

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
E. PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 17 janvier 1885,
J. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1885.
A une réunion du Conseil de Direction qui a eu lieu le 6 janvier 1885, il a été unanimement résolu de déclarer un Dividende de CINQ POUR CENT sur le capital de la compagnie, payable aux actionnaires sur demande.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Directeurs.
E. Pragst, A. Wals,
M. Popovich, F. Aufmkolk,
B. Saloy, Wm Fagan,
M. Abascal, H. Schroeder,
D. Hughes, A. Bartholomew,
A. D. Finley, A. Haber,
Theo. L. Sagg, S. M. Miller,
Chas. Stiegler, Geo. Ellis,
C. Trumpy, J. H. Menge,
P. Thormaehlen, Ferd. Goldsmith,
N. Seibel, A. Xiques,
Peter Blaise, B. Campiglio,
Frank Barker.
18 jan—1m

PREMIER ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Compagnie d'Assurances DU PELICAN,
de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 82 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

Du commencement des affaires, le 21 février 1884, à la clôture de l'année finissant le 31 décembre 1884.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues durant la période expirant le 31 décembre 1884:
Sur les risques d'incendies..........$90,692 93
Sur les risques de mers..........433 18
Sur les risques de rivières..........1,328 25
$92,454 36
Moins les primes non-expirées..........24,017 93
Primes échues jusqu'au 31 déc '84..........$68,436 43
PERTES PAYÉES.
Sur les incendies..........$20,717 73
Sur les rivières..........1,238 25
$21,955 98
Réassurances et primes remboursées..........6,954 10
Escomptes..........9,414 24
Dépenses moins l'intérêt..........13,049 24
$29,417 58 — $51,373 56
Profits net..........$17,062 87

ACTIF.
Comptant..........$8,567 71
Billets-actions..........251,830 29
Prêts et nantissements..........26,978 00
Mobilier et installation de bureau..........2,056 93
Bons à prime..........25,768 75
Bons en voie de collection..........20,354 12 — $335,555 80

PASSIF.
Capital souscrit..........$294,475 00
(Capital autorisé $300,000)
Réserve pour les primes échues..........24,017 93 — $318,492 93
Surplus..........$17,062 87

JNO McCAFFREY, Président.
J. V. DONOVAN, Secrétaire.

A une réunion des directeurs le 15 janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un intérêt, dividende de HUIT POUR CENT serait déclaré payable des profits aux actionnaires sur les actions payées.
J. V. DONOVAN, Secrétaire.

DIRECTEURS.
JOHN McCAFFREY, Président.
JAMES GRANT, Vice-Président.
JOHN BLANK, T. BROPHY,
WM. CONWAY, GEO. W. YOUNG,
WM. CULLIMAN, C. DOYLE,
THOS DUNNE, GEO. FAEHNLE,
JOS. FROMHERZ, JOHN HYNES,
PETER S. LAWTON, HUGH McMANUS,
THOS. J. MORAN, JOHN NELSON,
P. QUINN, THOS. G. RAPIER,
M. J. SCHWARM, PHILIP THOMPSON,
JOHN WALLE.
16 jan—1 m

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883
BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Brèveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

Dentistes
C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
12 1/2 rue Dauphine, immédiatement après 12 dites formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S.,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150..........RUE DU CANAL..........150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 août

L.S.L.
Rappelez-Vous
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
POUR
UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE B.
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
N'le-Orléans, Lne.,
MARDI, 10 Février 1885,

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M., à L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:
1 Lot de....$75,000, soit $75,000
1 Lot de....25,000,....25,000
1 Lot de....10,000,....10,000
2 Lots de....6,000,....12,000
5 Lots de....2,000,....10,000
10 Lots de....1,000,....10,000
20 Lots de....500,....10,000
100 Lots de....200,....20,000
300 Lots de....100,....30,000
500 Lots de....50,....25,000
1,000 Lots de....25,....25,000

PRIX D'APPROXIMATION
9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit....4,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit....4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit....2,250
1,967 lots se montant à....$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons (a lls de) nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à tous les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.)
Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
(P.O.

Adressez vos lettres enregistrées et faites vos mandats-poste (money orders) payables à la New-Orleans National Bank;
Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
Propriétés améliorées de valeur dans le Troisième District.
A des conditions libérales.
Succession de Jacob Cross.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,418—En vertu d'un jugement rendu le 14 janvier 1885 et signé le 21 janvier 1885, pour effectuer un partage, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI 3 mars 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans celle partie connue comme faubourg Marigny, dans l'îlet désigné par le No quarante-six, borné par les rues St. Antoine, Joséphine, Bagatelle et Solidelle, conformément à un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 18 mai 1819, et aussi d'un plan annexé pour référence à un acte passé par-devant J. Agaisse, anciennement notaire en cette ville, le 3 février 1847.
Lequel dit lot est désigné par le numéro quatorze sur le dit plan et mesure vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de cent dix pieds, entre lignes parallèles. Etant le même propriété que Jacob Cross acquit de Henry Wilts par un acte passé par devant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 16 juillet 1860.
2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie connue anciennement comme Faubourg Marigny, désigné comme le lot numéro trois de l'îlet numéro quatre-vingt-huit sur un plan du voyer en date du 1er juin 1830, déposé pour référence en l'étude de Carlisle Pollock, alors notaire en cette ville, lequel dit îlet est borné par les rues Français, Vertu, Magistrat et Union et le dit lot forme l'encoignure des rues Vertu et Français et mesure, au pied français, soixante pieds de face sur la rue Français sur une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Vertu.
Etant la même propriété acquise de la succession de Mme Françoise Reine Gambelle par acte passé pardevant E. G. Gottschalk, anciennement notaire en cette ville, le 3 août 1884.
3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle, Prosper et Solidelle, désigné par le numéro dix de l'îlet cinquante-deux, conformément à un plan fait par Gesiner, voyer, en date du 12 décembre 1845, déposé pour référence en l'étude de L. T. Caire, alors notaire en cette ville, sous le numéro trente-trois du livre de plans numéro cinq et mesure, au pied français, trente pieds et un demi pouce de face à la rue Union, sur une profondeur de soixante seize pieds huit pouces et face à la rue Solidelle.
C'est la même propriété que le dit feu Jacob Cross avait acquise par voie d'achat de la veuve et des héritiers de William Dorr, par acte passé pardevant Joseph Cohn, ancien notaire de cette ville, le 31 décembre 1875.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à un prix d'achat à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs portant intérêt à raison de huit pour cent par an, le paiement devant être garanti par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété pour laquelle les dits billets ont été donnés, avec les clauses de garantie ordinaires de cinq pour cent pour honoraires d'avocat, et transfert de la police d'assurance.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 janv—30—fév 6,13 20,27—3 mars

P. Ryan vs Mme Eugenia Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,420—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magazins entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 3 mars 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot ou portion de terre avec toutes les améliorations, etc., dans le premier district de cette ville, étant une portion du lot No 13 de l'îlet No 149, borné par les rues Palmyre, Dorgenois, Gasquet et Broad, et ayant les dimensions suivantes, à savoir:
Huit pieds trois (3) pouces et une (1) ligne de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 112 pieds et 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Dorgenois et 104 pieds 4 pouces sur le côté vers la rue Broad, et 47 pieds, plus ou moins, sur la ligne du fond, acquis par la défenderesse dans cette affaire, Mme Eugenia Williams, veuve de Wm H. Williams, par acte passé pardevant Anatole A. Ker, notaire, le 16 janvier 1882, et enregistré au bureau de transfert, livre 111, folio 1008.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
30 janv—fév 6 13 20 27 mars 3

L. C. Jurey vs la Southern Lithographic Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,103—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère aux lieux ci-après désignés SAMEDI, 7 février 1885, à l'heure ci-dessous indiquée, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Toutes les machines, presses, chaudières, machines agrémente outils et autres effets des défendeurs dans cette affaire contenus dans les locaux ci-après désignés, à savoir:
1° Sur les lieux Nos 36 et 38 Allée Natchez.
2° Sur les lieux Nos 20 à 26 Bank Place.
3° Sur les lieux No 10 rue Union.
Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
La dite vente doit commencer aux Nos 36 et 38 Allée Natchez à 1 heure de l'après-midi et sera continuée aux Nos 20 à 26 Bank Place, pour être complétée au No 10 rue Union, et dans le cas où la vente ne serait pas terminée pour 1 heure de l'après-midi, elle sera renvoyée à LUNDI, 9 février 1885, à 11 heures du matin.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 janv—27 30—fév 3,7

VENTE DE CONSTABLE.

T. Lafon vs. Alfred Pontiat.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 7536—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Thos R. Roesler, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, MARDI, 10 février 1885, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette entre St Charles et Lafayette, de la propriété suivante, savoir:
Un lot de meubles saisi dans l'affaire ci-dessus énumérée et intitulée d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.
Conditions—comptant. P. A. LOOBY, Constable.
3-jan—30 fév5 10

Lewis Sylvester & Co. vs. Eugène Hillieux.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 7076—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Thos R. Roesler, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, LUNDI, le 9 février 1885, à midi, sur les lieux, No 359 rue Nord Robertson, coin de la rue Columbus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY, Constable.
29 janv—4,9 fév

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nile-Orléans.
No 104 RUE DU CANAL.
TRENTIÈME ETAT ANNUEL.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non échues de l'année précédente.
Sur les risques d'incendie..........$255,251 36
Sur les risques maritimes..........17,931 68
Sur les risques de rivières..........20,305 94
Primes totales..........$293,488 98
Moins les primes non échues..........71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai 1884..........$222,248
Pertes payées—
Sur les risques d'incendie..........$106,607 06
Sur les risques maritimes..........6,533 87
Sur les risques de rivières..........6,104 92
Taxes et dépenses, moins l'intérêt..........15,843 99
Réassurances et primes remboursées..........21,137 18—8
Profits..........$66,9[illegible]

La Compagnie a l'actif suivant:
Immeubles..........$247,045 8
Papiers de ville..........2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer..........63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements..........162,590 32
Billets à recevoir..........69,964 67
Primes en collection..........21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O..........7,459 50
Actions du Valette Dry Dock..........11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane..........15,626 25
Comptant..........46,290 58
$648,151 24

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.
L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et exacte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.
JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.
P. MASPÉRO, J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY, JOS A SHAKSPEARE
D. FATJO, JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE, B. W. TAYLOR.
17 six

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR Hy STERN & CO. encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui **Vendredi, le 30 Janv. 1885,** à 11 heures A.M., dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente.

PAR W. I. HODGSON.

Résidence cottage à Alger.—Succession de François J. Carpenter, décédé.—Cour Civile de District No 11,875 de Dossier.—A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 12 rue Carondelet—LUNDI 2 mars 1885, à midi et demi, vis-à-vis le café de Barrett, à Alger, Cinquième District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans division A, en date du 23 janvier 1885, No 11,875 du dossier, dans l'affaire de la succession de feu Francis Joseph Carpenter, à l'encan, il sera vendu—
Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District (Alger) de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Séguin, Villeré, Delarondé et Barthélemy, désigné par le No 20 et mesurant 31 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Séguin sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois ayant 4 chambres, cuve, etc.
Conditions—Comptant au moment de passer les actes, il devra être payé comptant sur les lieux 20 0/0 pour assurer la vente.
Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur, y inclus les taxes dues et exigibles en 1885.
30 jan—30 fév 8,15,22—mars 1.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Actions de banques et de chemins de fer.
A L'ENCAN.
Succession d'Augustine Burke.
No 5773—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—MARDI 10 février 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus, et daté du 28 janvier 1885, il sera vendu à l'encan les actions ci-après décrites savoir:
1. Quatre-vingt-une (81) actions du fonds capital de la NEW ORLEANS CANAL AND BANKING COMPANY.
2. TRENTE (30) actions du fonds capital de la NEW ORLEANS AND CARROLLTON RAILROAD COMPANY.
Conditions—Comptant avant le transfert.
30janv—30janv, au 1—9, 10 fév.

PAR JAS P. GUINAULT.

Succession de Jean Colg.
No 12 343.
Grande étendue de terre face au fleuve Mississippi, à l'encoignure de la Levée et de la rue Flood 3me District.
Deux lots de terre avec bâtisses faisant face au Louisiana Avenue.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—Le SAMEDI, 21 février 1885, il sera vendu à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 20 janvier 1885—
Les propriétés suivantes savoir.
1. **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet compris entre l'Avenue Louisiana, les rues Jersey, Tuléane et Laurel désigné par le No 1 mesurant 42 pieds 6 pouces de face à la rue Louisiana Avenue, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les bâtisses comprennent une maison double couverte en ardoises ayant quatre chambres, cuisine double, deux citernes, lieux d'aisance, hangar, etc. Louée $30 par mois.
2° Un autre lot de terre situé dans le même District et dans le même îlet, mesurant 42 pieds de face au Louisiana Avenue, sur 125 pieds de profondeur sur une première ligne, de 15 pieds sur une ligne rétrécissant au dit lot à angle droit de là 32 pieds de profondeur sur une seconde ligne et 100 pieds ouest de profondeur sur côté le plus rapproché de la rue Laurel.
Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent consistant en une maison simple ayant trois chambres de file, écurie, citerne, etc.

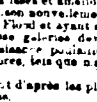

3° **Une certaine portion de terre** très élevée avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent situé dans le 3me District de cette ville formant deux îlets désignés par les Nos 57 et 58. Laquelle portion de terre est composée de 36 lots Nos 1 à 36 inclusivement et mesurant ensemble 268 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la Levée 339 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Flood, 261 pieds 8 pouces 8 lignes à la rue Delarondé et 602 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Caffin.
Les bâtisses et améliorations comprennent une jolie maison nouvellement construite faisant face à la rue Flood et ayant six chambres avec portes à coulisses, galeries devant et derrière, citerne, lieux d'aisance, poulailler, etc., ainsi de magnifiques arbres, tels que magnolias, orangers et autres.
Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.
Conditions—comptant.
Actes de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais des acquéreurs, un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le prix de l'adjudication.
21 jan—21,27,31—fév7,14,21.

Nouveautés d'automne et d'Hiver
—CHEZ—
GODCHAUX
MAGASIN DE
LINGE
CONFECTIONNE
—ET—
d'Articles de Toilette
81, 83 et 85 rue du Canal,
SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.
Nous ferons l'ouverture de
Nos nouveautés
EN
Habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
A
DES PRIX TRES MODIQUES.
Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés sans frais aucun à tous ceux qui les demanderont. 17 oct—84

INSTITUTIONS.

INSTITUTION CURTO,
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément telle que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut [illegible]

Leçons d'Espagnol.
Mlle. S. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, No 514, rue Magazine, près Felicity.
26mars—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent: En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Janvier 1885.
Auguste Jean — Jacob Henri
Abadie Jean Marie François — Jeantet Bernard
Audron Louise, dite Mathilde Ligier — Jovinet Jeanne
Bailly ou Baily Jean Baptiste — Lauiem Pierre Emile et famille
Baron Jean — Lataple Damien et Lataple Mme
Barbet Jacques — Léa François
Bellocq Jean — Lengaud Jacques
Bencas M et Mme — Lausalot Jean Henri
Besley, ex maréchal des logis, chef — Le Fan Jean Marie Bénonie
Besson Alphonse — Lafon Marie
Bouvet Vve, née Bertrand — Louis Mme Vve, née Henriette Lefebvre
Bugnon Jean Louis, enfants et petits-enfants de — Loustaunau Vve et enfants de
Brochard Mme, née Truffier — Martin Jean
Cadinot François Eloi — Outurquin Alexre Anastase et
Carrère Ferdinand — Outurquin Louis Adrien Napoléon
Cabruges François — Pérès François
Carrière & sons (9) — Pradal Jean
Cases Joseph — Planus Francis
Camprasse Gustave — Prevet M et Mme
Champale Pierre — Paguerre Achille (2)
Coucy Alexandre — Raisin Louis Mme
Delavigne Fleury Nicolas — Raffier Charles
Domas Noël Vve, née Poller — Ravier François Joseph
Dubois Chas Joseph — Rotgé Jean
Duchier Octave — Rotgé Dominique
Duces Antoine Octave — Randolph Richard
Dupuy Amélie Mme — Rousselv Dr et famille
Forstall's sons — Rudelli Antoine
Gauthier Emile — Seizes et autres
Genblanc Pierre — Stiffling Michel
Gouffé Victor Roland — Saint-Michel Benjamin
Hourrègue Pierre et Joseph — Servat Pascal, les fils de
— Tessaire Paulin Eléazar
— Verges Jean Marie
— Verges Pierre

Le Consul Général chargé du Consulat
Vicomte PAUL D'ABZAC.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété dans le Deuxième District
Résidence centralement située No 39 rue Nord Remparts,
Entre les rues Douane et Bienville.
Interdiction de Mlle Louise Marie Hopkins.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 9,528.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureaux, 9 rue Carondelet—SAMEDI 21 février 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable H. N. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 14 janvier 1885, dans l'affaire d'interdiction de Mlle Louise Marie Hopkins, à l'encan, il sera vendu—
L'intérêt indivis de ladite interdite dans la propriété ci-après décrite, à savoir:
La résidence en briques à deux étages, désignée par le No 39 rue des Remparts, traversant à la rue du Bassin, entre les rues Douane et Bienville. Le terrain mesure 26 pieds de face sur chacune des rues Remparts et Bassin, sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins conformément à un plan fait par Charles Schneider, daté janvier —— 1885.
Les améliorations comprennent la résidence en briques à deux étages, désignée par le No 39 de la rue des Remparts, contenant vestibule et deux salons, galerie couverte où il y a dépense, salle à manger, cabinet à l'anglaise, vaste cuisine et buanderie et lieux d'aisance au rez de chaussée, vestibule et aux chambres à coucher au premier étage, gaz dans toute la maison, citerne, water-works et cour pavée.
Aussi, à la même heure et au même endroit et pour le compte des parties intéressées, le reste des intérêts dans la dite propriété, sera vendu.
Cette résidence étant centralement et convenablement située à rend désirable et est fait un placement sûr.
Termes—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la portion à crédit à un ou deux ans, en billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement final, cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires, assurance et la police transférée, un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication sera requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant E. G. Blanchard, notaire aux frais des acquéreurs.
18 janv—18,28—fév 1,8 15 21

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur dans le Troisième District.
La propriété connue sous le nom de Orleans Retreat pour les fous.
Occupant tout un îlet de terre, parfaitement embelli par de beaux orangers et autres arbres fruitiers et fraisiers.
Aussi un îlet de terre touchant dans le fond à la propriété ci-dessus décrite, ayant plus de soixante orangers.
Succession de John J. Hayes.
No 9099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 31 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, (Rotonde de l'Hôtel St Charles), il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 décembre 1884, la propriété ci-après décrite—
1° Un certain îlet de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Génois, Marigny et Liberal, composé de 10 lots de terre désignés par les numéros 1 à 10 inclusivement. Les lots Nos 7, 8, 9, 10 et 1 font face à la rue Champs Elysées et mesurent chacun 60 pieds sur une profondeur de 148 pieds 2 pouces. Lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun 60 pieds sur la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une grande bâtisse à deux étages et sept autres bâtisses à un étage.
2° Un certain îlet de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent immédiatement dans le fond de l'îlet ci-dessus décrit borné par les rues Marigny, Genius, Mandeville et Liberal. Les améliorations sur cet îlet consistent en une écurie en bois.
Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets comme suit. Deux séries de quatre billets chacun portant intérêt de 8 pour cent par an garantis par hypothèque et privilège de vendeur. Les améliorations devront être assurées et la police transférée, 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles, dix pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1885.
Acte de vente pardevant W. J. Castell, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
27déc—27—3, 10, 17, 24 et 31 janv.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur dans le Deuxième District.
A l'encoignure des rues Dumaine et Galvez et sur la rue Washington entre Troisième et Quatrième—Un lot de comptes à recevoir dans l'affaire de Wm Irwin vs ses créanciers.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans,
Division C—No 11,716.

PAR B. ONORATO Encanteur—Bureau No 42 rue Royale—SAMEDI 31 janvier 1885, à midi à la Bourse d'encan St Charles (rotonde de l'Hôtel St Charles) en vertu de deux ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, en date du 26 décembre 1884 et du 20 janvier 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Galvez, Ste. Anne et Johnson, formant l'encoignure des rues Dumaine et Galvez, et mesurant 33 pieds 3 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 75 pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Galvez, au pied américain.
2° Deux certains terrains dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington, Troisième, St-Jean et Quatrième, qui mesurent chacun 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington sur 100 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, les dits lots, sont désignés par les Nos 3 et 4 et se touchent.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant C. G. Andry, notaire, aux frais des acquéreurs, les acquéreurs payant en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884 et en 1885.
Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour assurer la vente.
3° Un nombre de comptes ouverts d'après un inventaire en ce maître.
28déc—jan 3,10,17,21,24,27,31

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Burgess Bennett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,403—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Fannie V. Harris exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 janv—3 3 8 fév

Succession de Marie Joseph Marioux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,212—Division C—Attendu que Louis Charles Taihand a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Marie Joseph Marioux, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 janv—21, 25 30.

Succession de Daniel Branigan et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,629—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Doran, administrateur de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 jan—24,28, 1er fév

Succession de Kate Townsend.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9,740—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Troisville Sykes, exécuteur testamentaire de cette succession par l'intermédiaire de Léon Lamothe, son agent et avocat de fait, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 jan—24,28, 1er fév

Succession de Eugène Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,221. Attendu que Philip Power, Jr., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eugène Dupré décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21janv—21, 25, 30.

Succession de William D. Hennen.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 13,203—Division E—Attendu que John A. Morris a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William D. Hennen, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAM, Greffier.
21janv—21,25,30.

Succession de Robert Brewster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,246—Division E—Attendu que Alexander Brewster a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Brewster, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 janv—23,27, 1er fév

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 8097.

Aux créanciers de Lucius W. Miller & Co. et à toutes autres personnes intéressées.
Lucius W. Miller & Co. vs. leurs créanciers.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Andrew Hero, jr., Esq., un notaire, le 23ème jour de février 1885, à 11 heures du matin, à l'effet de nommer un syndic à la place de L. W. Miller, dernier syndic dans cette cause, maintenant décédé.
Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.
Nile-Orléans, ce 26me jour de janvier 1885.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 janv—4f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Martin del Escobal vs. Ses Créanciers. — No 13,184. Division A.

ORDRE DE COUR—La cession des biens du pétitionnaire Martin del Escobal est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu devant Edgar Grima, notaire en cette ville, SAMEDI, le 21e jour de février 1885, à 11 heures du matin pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et élire un syndic, et qu'en attendant toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit Martin del Escobal soient suspendues, et que John S. Tully avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nile-Orléans, 16 janvier 1885.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
Jas D. RANKIN, Député Greffier.
18 janv—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A. Carrière & Sons vs Leurs créanciers. — No. 11,816. Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de A. Carrière & Sons et des membres individuels de la dite raison sociale soit appelée pardevant Edgar Grima, notaire le 1eme jour de février 1885, pour délibérer sur les affaires des dits insolvables et, pour aviser au règlement et au compromis de certaines réclamations dues aux insolvables et mentionnées dans la pétition ci-jointe, et telles autres réclamations dues aux dits insolvables, ainsi qu'il en sera soumis pour leur action à la dite assemblée par James M. Seixas, syndic, et aussi pour considérer l'opportunité d'autoriser le dit syndic à disposer de certaines propriétés des dits insolvables en vente privée ou autrement qu'en vente publique.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1885.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme,
Jas D. RANKIN, Député Greffier.
17 jan—17 jan au 18 fév—1f p sem

ETAT DE LA LOUISIANE
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

A. G. Nicolopulo vs. Ses Créanciers. — Division E. No 13,141.

ORDRE DE COUR—La cession des biens faite par le pétitionnaire A. G. Nicolopulo est acceptée au profit de ses créanciers et qu'une réunion des dits créanciers ait lieu pardevant W. O. Hart notaire JEUDI, le 19 février 1885, à 11 heures du matin, pour élire un syndic et voter sur toutes questions qui pourraient être présentées, que Wynne Rogers Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et dans l'intervalle que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.
Nile-Orléans, 12 janvier 1885.
(Signé), A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
14jan—3f

ETAT DE LA LOUISIANE
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Henry N. Martin vs. ses créanciers. — No 13,142. Division D.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du petit cultivateur Henry N. Martin soit et est, par la présente acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant M. J. Lucius, Esq., notaire en cette ville, LUNDI, le 16me jour de février 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et de nommer un syndic, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que R. C. Elliott, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 13 janvier 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 jan—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Marie Ballman vs ses Créanciers. — No. 13,104.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de la pétitionnaire Marie Ballman soit convoquée et ait lieu pardevant W. O. Hart, notaire le VENDREDI 13 février 1885 à 11 heures A. M., pour délibérer sur l'application de la pétitionnaire pour un sursis, et que Wynne Rogers, Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette cour toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1885.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier
10 jan—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans
John H Mossop et Mossop & Glennen vs Leurs Créanciers — No 13 093. Division "C."

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Mossop & Glennen et de John H. Mossop, individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et tenue devant Samuel Flower Esq. notaire en cette ville le lundi 9me jour de Février 1885 à 11 heures A. M. pour considérer et agir sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et en attendant que toute poursuite contre les dits personnes aussi bien que les propriétés des susdits pétitionnaires soit suspendue.
Nouvelle Orléans, 9 janvier 1885.
(Signé) F. A. MONROE, Juge
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier
10janv—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Villeré & Hébrard, vs. leurs créanciers. — No 13,062. Division B.

ORDRE DE COUR—La cession des biens des pétitionnaires, de la raison sociale de Villeré & Hébrard et aussi de Gabriel Villeré et B. W. Hébrard individuellement et comme membres de la dite raison sociale est acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée pardevant Ambrose Philips, Esq., notaire en cette ville SAMEDI, le 7e jour de février 1885, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, et pour élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues, et que F. L. Richard, son, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 jan—3f en 30 j's

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Edouard A. Denechaud contre ses créanciers. — No 13,017. Division A.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Edouard A. Denechaud soit convoquée et tenue devant J. Henri Forcelle, notaire en cette ville LUNDI 2 février 1885 à 11 heures du matin, pour considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire qui sollicite un sursis. En attendant toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire sont suspendues, et Anatole A. Ker, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans 29 décembre 1884.
Signé A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
31 déc—3f en 30 jours.

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER
(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou flétris, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur châtain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.
Elle arrête la chûte des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et maladive. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de **Toilette pour Dames,** la VIGUEUR est sans pareille; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRICHER écrit de *Kirby, O.*, 2 Juillet, 1882: "L'automne dernier mes cheveux commencèrent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chûte des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit: "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," Vocalistes Ecossais, écrit de *Boston, Mass.*, 6 Février, 1880: "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de *Elm street, No. 28, Charlestown, Mass.*, 14 Avril 1882, dit: "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'emploie seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je m'en sers de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes.